

LE MOULIN NEUF
VILLAGE DE VACANCES
A 15 MINUTES DU PONT DU GARD

TARIFS ET CONDITIONS
2014

A 20 MINUTES DE LA SORTIE
D'AUTOROUTE DE REMOULINS
DANS UN PARC DE 5 HA

LE MOULIN NEUF

VILLAGE DE VACANCES

UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE

A PROXIMITE DE SITES CULTURELS ET TOURISTIQUES

A 2 km de Saint Quentin la Poterie (Village de potiers)

A 5km d'Uzès (1er Duché de France, les Haras, le Musée du bonbon, le Musée 1900)

A 20 km du Pont du Gard

AU CENTRE D'UNE REGION RICHE EN SITES TOURISTIQUES

A 40 minutes de Nîmes et Avignon

A 1 heure des Cévennes et d'Arles

A 1 h30 de la mer, de la Camargue, de Montpellier, des Baux de Provence, du Lubéron, des gorges de l'Ar-dèche, ...

QUELQUES IDEES D'EXCURSIONS

LES CEVENNES

- ♦ Le Musée du désert : 200 ans d'histoire huguenote
- ♦ Les Grottes de Trabuc : très belles grottes, facilement accessibles
- ♦ Saint Jean du Gard et le petit train des Cévennes
- ♦ La bamboueraie d'Anduze.

LA ROUTE DES VINS

- ♦ Saint Maximin, Vin de Pays - Saint Hilaire d'Ozilhan, Côtes du Rhône
- ♦ Beaucaire le vin Romain
- ♦ Jonquières Saint-Vincent, Costière de Nîmes
- ♦ Bellegarde la Clairette de Bellegarde, - Bouillargues Costière de Nîmes

LE PONT DU GARD

Journée au Site du pont du Gard (spectacle, audio-visuels, expositions, visite guidée, ...)

ARLES ET LA CAMARGUE

- ♦ Visite d'Arles et de ses principaux monument
- ♦ Les Saintes Marie de la Mer
- ♦ Promenade au coeur de la Camargue
- ♦ Visite d'Aigues Mortes

AVIGNON ET LE VAUCLUSE

- ♦ Visite d'Avignon et du Palais des Papes
- ♦ L'Isles sur la Sorgues
- ♦ Fontaine de Vaucluse
- ♦ CavaillonLa Chartreuse de Bonpas

NIMES LA ROMAINE

- ♦ Visite à Nîmes et autour de Nîmes des monuments romains

LE MOULIN NEUF

VILLAGE DE VACANCES

UNE FORMULE D'HEBERGEMENT MODULABLE

DES MAZETS, EN DUR, DE 2 PIÈCES (VOIR PLAN CI-JOINT)

- ◆ Les Mazets peuvent accueillir de 2 à 4 personnes
- ◆ Ils sont tous équipés de salle d'eau (avec baignoire ou douche) et de wc ainsi que d'une kitchenette avec vaisselle et ustensiles de cuisine permettant de préparer et servir les repas et le petit déjeuner pour 4 personnes.
- ◆ Les résidents peuvent être tout à fait autonomes en se préparant eux même les repas.

DES STRUCTURES D'ACCUEIL ADAPTEES

- ◆ Salle de restaurant pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes
- ◆ Salle de réunion, de télévision
- ◆ Salle de jeux avec ping-pong
- ◆ Wifi accessible gratuitement dans la salle de télévision, sur la terrasse du restaurant, aux abords de la piscine

DE NOMBREUSES ACTIVITES SPORTIVES

Sur place : Tennis, piscine, ping-pong, volley, mini-golf, boudrome, ...

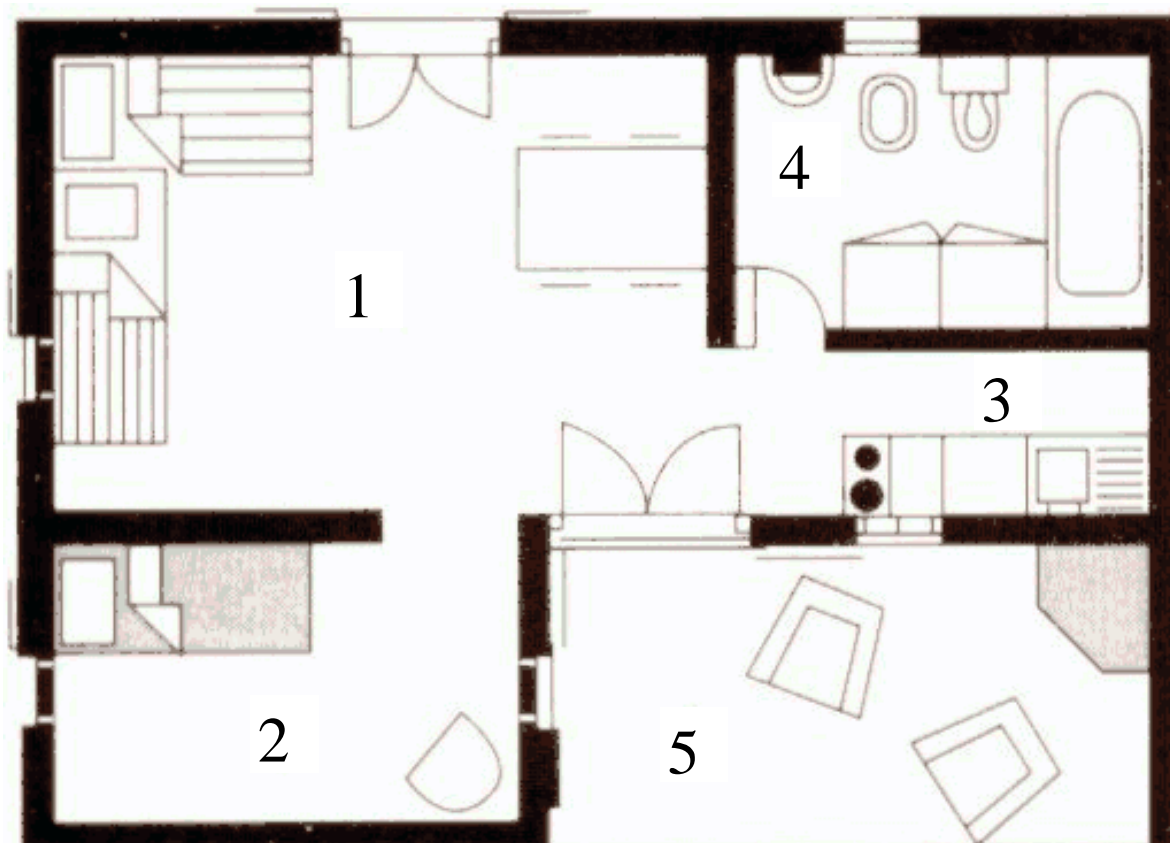
Et à proximité : Équitation, pêche, canoé, golf 9 trous, randonnées, circuits VTT et vélos de route, escalade, Via Ferrata...

UNE GRANDE SOUPLESSE DANS LES FORMULES DE SEJOUR

PENSION, DEMI PENSION, PETIT DÉJEUNER OU LOGEMENT SEUL

**AU MOULIN NEUF
AUCUNE CONTRAINTE
NE VOUS EST IMPOSÉE**

PLAN TYPE D'UN MAZET



1. Séjour 2 couchages: un grand lit ou deux petits lits selon les Mazets
2. Chambre fermée: 2 couchages (lits superposés)
3. Kitchenette: Vaisselle, frigidaire, plaque chauffante, évier, four micro-onde selon les Mazets
4. Salle de Bains et wc: baignoire ou douche selon les Mazets
5. Terrasse couverte avec barbecue

LE MOULIN NEUF

VILLAGE DE VACANCES

TARIFS GROUPE 2014 DE JANVIER A JUIN ET DE SEPTEMBRE A DECEMBRE

Ces prix s'entendent pour des groupes d'au moins 20 personnes.
Au dessus de 30 personnes 1 gratuité par tranche de 30 personnes.

A PARTIR DE 2 NUITS

- ◆ Hébergement
De Janvier à Mars et d'Octobre à Décembre : 85.00 € les 2 nuits pour 4 personnes, taxe de séjour non incluse (0.55 € par personne et par nuit).
La nuit supplémentaire : 42.50 €
D'avril à juin et en septembre : 110.00 € les 2 nuits pour 4 personnes, taxes de séjour non incluses (0.55 € par personne et par nuit)
La nuit supplémentaire : 55.00 €
- ◆ Petit déjeuner : 4.00 € par personne et par jour
- ◆ Déjeuner ou dîner (entrée, plat et dessert) : 14.00 € par personne et par repas
- ◆ Pique nique à emporter : 8.00 € par personne

Soit en Demi Pension d'octobre à mars :

2 personnes par Mazet : 40 €/*/nuit/personne

3 personnes par Mazet : 33 €/*/nuit/personne

4 personnes par Mazet : 29 €/*/nuit/personne

* + Taxe de séjour

EN SUPPLÉMENT

- ◆ Draps jetables : 3.00 € par personne pour la durée du séjour
- ◆ Draps tissés : 6.00 € par personne pour la durée du séjour
- ◆ Serviettes de toilettes : 4.00 € par personne pour la durée du séjour
- ◆ Boissons en sus (1/4 de vin) : 1.50 € par personne et par repas
- ◆ Chauffage (selon la saison) : 3€/nuit/Mazet

LE MOULIN NEUF

VILLAGE DE VACANCES

CONDITIONS DE VENTE

I / ACOMPTE ET REGLEMENT DU SEJOUR :

- ◆ 40 % du prix du séjour à la signature du contrat de réservation
- ◆ 40 % du prix du séjour 30 jours avant la date du début du séjour
- ◆ Le solde avant la fin du séjour

II/ MODIFICATION DES PRESTATIONS :

- ◆ Tout séjour écourté ou prestation non consommée ne pourront faire l'objet d'un remboursement.
- ◆ En cas d'événements indépendants de notre volonté, nous nous réservons le droit de modifier les prestations et les prix. L'organisme en sera averti, il aura la faculté de renoncer au contrat sans aucune retenue.

III/ MODIFICATION DES EFFECTIFS :

- ◆ Toute modification d'effectifs devra nous être notifiée dans les plus brefs délais et au moins 30 jours avant la date du début du séjour
- ◆ Toute réduction d'effectifs intervenant moins de 30 jours avant le début du séjour sera facturée 50 % du montant des frais de séjour des effectifs manquants
- ◆ En cas de réduction des effectifs au dessous d'un seuil minimum, les frais d'annulation seront appliqués à l'organisme contractant.

IV/ ANNULATION :

- DE NOTRE FAIT :

En cas d'événements indépendants de notre volonté (grève, conditions climatiques, etc,..) nous nous réservons le droit d'annuler le séjour. La totalité des sommes versés sera alors remboursée.

- DU FAIT DE L'ORGANISME CONTRACTANT :

Annulation totale ou partielle :

- ◆ de la date de la signature du contrat et jusqu'à 30 jours avant le début du séjour, il sera retenu 25 % du montant du séjour
- ◆ de 30 jours à 72 heures avant le début du séjour, il sera retenu 50 % du montant du séjour
- ◆ Moins de 72 heures avant le début du séjour il sera retenu 90 % du montant du séjour.